



- ✓ Elections
- ✓ Messe
- ✓ Cinéma
- ✓ Site Internet
- ✓ Comité des fêtes
- ✓ Travaux logement
- ✓ Epareuse
- ✓ Composteur cimetière

### TOUTE L'ACTU

#### Elections :

Pour rappel ; les élections législatives sont prévues les 12 et 19 juin 2022. Pour les deux dates, les horaires d'ouverture du bureau de vote seront de 8h00 à 18 h00. Elles se dérouleront à la Maison de la Communication comme pour les dernières présidentielles.



#### Messe :

La prochaine messe est prévue le samedi 25 juin 2022 en notre Eglise Saint Pierre à **17h00 et non à 11h00** comme indiqué sur le dernier calendrier des messes.

#### Cinéma :

Après une pause du 25 mai au 7 juin inclus, Le Lalano reprend ses activités.

Retrouver le programme sous :

<https://ljalano.fr/>

et

<https://lalanne-trie.fr/>

#### Site Internet :

Comme annoncé lors des précédents bulletins municipaux, la commune de Lalanne-Trie a mis en place un site Internet.

L'adresse est : <https://lalanne-trie.fr/>

Les entreprises et les agriculteurs qui souhaitent être recensés gratuitement sont invités à nous fournir les informations nécessaires.

### EDITORIAL



Olivier GIRET  
Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,  
C'est avec ces journées printanières que l'espoir et le renouveau succèdent à un hiver long et son lot de difficultés, épidémies qui n'en finit plus malgré la levée progressive des restrictions, l'explosion des coûts de l'énergie et la guerre aux portes de l'Europe.

Après avoir voté le budget au mois d'avril, le Conseil municipal a entrepris la rénovation du petit logement communal et continue à investir autour du cinéma (sièges rehausseurs, processeur, ...) afin d'améliorer l'accueil de tous et ainsi que celui des écoliers.

Bonne lecture à tous en espérant de pouvoir se retrouver très vite.

### INFO

Calendrier des collectes de sang à la Maison de la Communication de Lalanne-Trie : le jeudi 25 août 2022 ; le mardi 29 novembre 2022.

Les jeunes qui font 16 ans en 2022 doivent venir se faire recenser à la Mairie le mois de leur anniversaire.



### **Comité des fêtes :**

Le Comité des fêtes a tenu son assemblée générale le samedi 26 mars 2022. Son bureau est désormais constitué comme suit :

- Présidents : Clément Auradé et Thibaut Médiamole en remplacement de Gisèle Tapie ;
- Vice-Présidente : Gisèle Tapie en remplacement d'Olivier Giret qui reste membre ;
- Trésorière : Christelle Hermelin ;
- Trésorier adjoint : Gilles Labat ;
- Secrétaire : Sylvain Gleyses.

Nous pouvons remercier Gisèle et Olivier pour leur implication.

Nous espérons que les restrictions sanitaires soient derrière nous et que le Comité des fêtes puisse nous réjouir avec l'organisation de belles manifestations.

### **Travaux logement :**

La fin des travaux intérieurs de rénovation du logement derrière l'ancien presbytère devrait arriver à la fin de ce mois de juin. Cela nous permettra de remettre à la location cet appartement dès juillet 2022. Un doublage des murs intérieurs a été réalisé en plaque de placoplâtre. Une chaudière à gaz a été installée et alimente un chauffage central. La salle de bain fait peau neuve avec un nouvel lavabo, un nouvel bac à douche, et le bidet est supprimé. L'électricité a été mise aux normes. Une nouvelle cuisine complète la rénovation. Toutes les peintures et lasures sont refaites.

L'aménagement d'une cour devant le logement est également prévu avec la réalisation d'une terrasse et d'une partie engazonnée pour pouvoir profiter du beau temps et de l'extérieur. Pour cela, il est programmé de déplacer le poteau électrique qui est à l'angle. Dès que cela sera réalisé, les travaux extérieurs pourront suivre.

### **Epareuse :**

L'épareuse passera 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin pour l'entretien des banquettes et des talus.

### **Composteur cimetière :**

Comme nous vous l'annoncions lors de notre dernier bulletin municipal, un composteur a été installé dans notre cimetière. Nous vous demandons de bien vouloir déposer dans ce composteur uniquement les fleurs fanées, les bouquets, la terre et les végétaux des plantes et plus dans le conteneur à ordures ménagères. Les papiers, plastiques, ..., devront être déposés dans le conteneur. Un espace va être créé à côté afin d'y déposer les pots en plastique ou en terre qui seront à la disposition de chacun.



### **Infos pratiques**

**Mairie :**

**Tél :** 05-62-35-67-34

**Fax :** 05-62-35-67-35

**Courriel :** [commune-lalannetrie@orange.fr](mailto:commune-lalannetrie@orange.fr)

**Permanences :** le mardi de **16h00 à 19h30**.

